



Etaient présents : Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Regine BREUIL, Louis CHAMBON, Gerard CHANCEL, Jean-Claude CHEYMOL, Michel CONSTANT, Jean-Louis DAPON, Jacques DELSUC, Francois DESCOEUR, Andre DUJOLS, Pascal ESCURE, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Christian FOURNIER*, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Laurent GENEIX, Didier GIRBES, Danielle LACOMBE, Rene LAVERGNE, Jean-Louis LAYAC, Christian LUSSERT, Pierre MENNESSON, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Jean-Claude REBEYRE, Albert ROCHETTE, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Bernard VEYSSIERE

Excusés : Jean-Yves BONY, Jean-Pierre CINQUALBRES, Jean-Marc DELBOS, Pierre DUPONT

Représentés: Cecile BADUEL par Christian FOURNIER, Benjamin BONY par David PEYRAL, Elise LAJARRIGE par Michel CONSTANT

Ordre du Jour

Comptes de gestion 2020, comptes administratifs 2020

Budgets primitifs 2021

Création d'un budget annexe : Projet Isotoner

Compétence mobilité

Modification statutaire du SCOT

Questions diverses

1. Comptes de gestion et comptes administratifs 2020

a. Vote du CA 2020 - Codecom (DECC 2021 007)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

Constate le compte administratif qui peut être ainsi résumé :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		246 361.38	835 117.00		835 117.00	246 361.38
Opérations de l'exercice	3 433 824.01	3 740 365.53	2 347 849.69	2 437 040.83	5 781 673.70	6 177 406.36
TOTAUX	3 433 824.01	3 986 726.91	3 182 966.69	2 437 040.83	6 616 790.70	6 423 767.74
Résultat de clôture		552 902.90	745 925.86		193 022.96	
		Restes à réaliser				
		Besoin/excédent de financement Total			193 022.96	
		Pour mémoire : virement à la section d'investissement				

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

552 902.90	au compte 1068 (recette d'investissement)
	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

b. Vote du CA 2020- Ordures Ménagères (DECC 2021 005)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

Constate le compte administratif qui peut être ainsi résumé :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			230 238.56		230 238.56	
Opérations de l'exercice	1 120 183.42	1 193 237.37	136 415.77	573 540.48	1 256 599.19	1 766 777.85
TOTAUX	1 120 183.42	1 193 237.37	366 654.33	573 540.48	1 486 837.75	1 766 777.85
Résultat de clôture		73 053.95		206 886.15		279 940.10
		Restes à réaliser				
		Besoin/excédent de financement Total				279 940.10

Pour mémoire : virement à la section 32 084.52
d'investissement

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
73 053.95	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

c. Vote du CA 2020 Transport Scolaire (DECC 2021 009)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

Constate le compte administratif qui peut être ainsi résumé :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	62 711.54	62 711.54			62 711.54	62 711.54
TOTAUX	62 711.54	62 711.54			62 711.54	62 711.54
Résultat de clôture						
			Restes à réaliser			
			Besoin/excédent de financement			
			Pour mémoire : virement à la s			

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

d. Vote du CA 2020 Bâtiment GBL (DECC 2021 011)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

Constate le compte administratif qui peut être ainsi résumé :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	5 842.12			126 023.24	5 842.12	126 023.24
Opérations de l'exercice	85 868.17	20 299.70	238 480.26	79 582.82	324 348.43	99 882.52
TOTAUX	91 710.29	20 299.70	238 480.26	205 606.06	330 190.55	225 905.76
Résultat de clôture	71 410.59		32 874.20		104 284.79	
	Restes à réaliser					
	Besoin/excédent de financement				104 284.79	
	Pour mémoire : virement à la s					78 843.03

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

e. Vote du CA 2020 Coop St Bonnet (DECC 2021 016)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

Constate le compte administratif qui peut être ainsi résumé :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	93 583.42		592 179.59		685 763.01	
Opérations de l'exercice	173 793.34	219 226.56	119 375.57	146 572.33	293 168.91	365 798.89
TOTAUX	267 376.76	219 226.56	711 555.16	146 572.33	978 931.92	365 798.89
Résultat de clôture	48 150.20		564 982.83		613 133.03	
	Restes à réaliser					
	Besoin/excédent de financement				613 133.03	
	Pour mémoire : virement à la s					649 472.72

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

f. Vote du CA 2020 Spanc (DECC 2021 018)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

Constate le compte administratif qui peut être ainsi résumé :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			45 497.00		45 497.00	
Opérations de l'exercice	75 365.57	35 363.18	43 636.38	36 995.00	119 001.95	72 358.18
TOTAUX	75 365.57	35 363.18	89 133.38	36 995.00	164 498.95	72 358.18
Résultat de clôture	40 002.39		52 138.38		92 140.77	
			Restes à réaliser			
			Besoin/excédent de financement		92 140.77	
			Pour mémoire : virement à la s			

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

g. Vote du CA 2020 Assainissement (DECC 2021 020)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

Constate le compte administratif qui peut être ainsi résumé :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			342 912.70		342 912.70	
Opérations de l'exercice	719 002.65	841 922.15	471 689.42	488 929.07	1 190 692.07	1 330 851.22
TOTAUX	719 002.65	841 922.15	814 602.12	488 929.07	1 533 604.77	1 330 851.22

Résultat de clôture		122 919.50	325 673.05		202 753.55	
		Restes à réaliser				
		Besoin/excédent de financement			202 753.55	
		Pour mémoire : virement à la s				173 211.96

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

122 919.50	au compte 1068 (recette d'inve
	au compte 002 (excédent de fon

2. Vote des budgets primitifs 2021

Le Président fait lecture aux élus des documents préparatoires qui leur ont été envoyés par voie postale, concernant les différents budgets primitifs du budget général et des budgets annexes.

a. Vote du BP 2021 Codecom (DECC 2021 008)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

• Section de fonctionnement :

• Dépenses : **4 415 591.66€**

• Recettes : **4 415 591.66€**

• Section d'Investissement :

• Dépenses : **3 838 444.99€**

• Recettes : **3 838 444.99€**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

b. Vote du BP 2021 Ordures Ménagères (DECC 2021 006)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **1 225 248.63 €**
 - Recettes : **1 225 248.63 €**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **434 296.31€**
 - Recettes : **434 296.31€**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

c. Vote du BP 2021 Transport Scolaire (DECC 2021 010)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **67 000 €**
 - Recettes : **67 000 €**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

d. Vote du BP 2021 Bâtiment GBL (DECC 2021 015)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **208 284.49€**
 - Recettes : **208 284.49€**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **125 373.90€**
 - Recettes : **125 373.90€**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

e. Vote du BP 2021 Coop St Bonnet (DECC 2021 017)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **900 998.49 €**
 - Recettes : **900 998.49 €**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **819 984.65 €**
 - Recettes : **819 984.65 €**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

f. Vote du BP 2021 Spanc (DECC 2021 019)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **144 957.50 €**
 - Recettes : **144 957.50 €**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **180 007.75 €**
 - Recettes : **180 007.75 €**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

g. Vote du BP 2021 Assainissement (DECC 2021 021)

Le Président propose le BP s'équilibrant de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **905 270.10 €**
 - Recettes : **905 270.10 €**
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : **2 180 673.94 €**
 - Recettes : **2 180 673.94 €**

→ Les élus adoptent ce budget prévisionnel à l'unanimité.

h. Création du Budget annexe Bâtiment Relais Isotoner (DECC 2021 004 et DECC 2021 022)

Le Président présente aux élus le projet d'atelier relais avec l'entreprise Isotoner qui devrait voir le jour sur la commune de St Martin Vx.

Compte tenu de l'importance de ce projet pour le territoire, il propose de créer le budget annexe « Bâtiment Relais Isotoner ».

→ Les conseillers communautaires

Décident de créer un budget annexe « Bâtiment Relais Isotoner »

Décident de voter le budget annexe 2021 « Bâtiment Relais Isotoner » qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 50 000.00€
- Recettes de fonctionnement : 50 000.00€
- Dépenses d'investissement : 1 035 000.00€
- Recettes d'investissement : 1 035 000.00€

Décident de solliciter auprès des services fiscaux l'assujettissement du budget « Bâtiment Relais Isotoner » au régime de droit commun de la TVA, afin de permettre la récupération de la TVA.

3. Dotation Office de tourisme 2021 (DECC 2021 024)

Le Président rappelle que l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Salers, constitué sous forme d'EPIC, intègre dans ses recettes de fonctionnement une dotation de la communauté de communes.

Le Président rappelle les missions et projets de l'Office de Tourisme.

Dans ce cadre, il propose aux membres du conseil de verser une dotation 2020 d'un montant de 225 000€ . Cette somme sera portée à l'article 6574 de la section de fonctionnement du budget général et versée par dixième.

→ Les élus valident cette proposition à l'unanimité.

4. Compétence mobilité

Le Président rappelle que dans le cadre de la Loi d'orientation des mobilités, les communautés de communes et les régions sont fléchées pour prendre la compétence. Aujourd'hui, le Président rappelle les éléments qui ont été envoyés aux conseillers communautaires notamment par rapport à la convention d'engagement proposée par le Conseil Régional AURA. Un débat s'engage.

→ Les conseillers communautaires décident à l'unanimité de ne pas prendre la compétence mobilité (pas de délibération nécessaire) et de signer une convention avec le Conseil Régional.